

# 1- PROCEDURE DE SOUTENANCE D'UN MEMOIRE DE MASTER

## A- Contenu du mémoire :

- Une page de garde ([voir modèle ci-joint](#))
- Un sommaire
- Une introduction générale
- Le contenu de l'étude (rappel, procédure expérimentale, résultats, analyses, interprétation, ....)
- Une conclusion générale
- La liste des références bibliographiques utilisées
- Les annexes s'il y a lieu
- « La page de garde 2 », résumé dans 2 langues différentes ([voir modèle joint](#)).

## B- Désignation et composition du jury:

- Le jury doit comporter le ou les deux encadreurs, un président et des examinateurs. Il est composé de 4 membres s'il y a un seul encadreur et de 5 membres s'il y a deux encadreurs.
- Le jury doit être proposé par l'équipe de formation, à travers le responsable de l'option. Il doit être validé par le comité scientifique du département.
- Un jury peut comporter un membre invité.
- Un exemplaire du mémoire de master doit être remis à chaque membre du jury, au moins une semaine avant la date de la soutenance.
- Sur les deux exemplaires définitifs que le candidat doit remettre après sa soutenance, les membres du jury doivent être mentionnés.

## C- Dépôt du mémoire:

Le dépôt du mémoire de Master est subordonné à la signature d'une autorisation de soutenance par les encadreurs ([voir modèle ci-joint](#)).

- Le candidat doit déposer 5 exemplaires de son mémoire avant la date limite fixée par l'administration. Ces exemplaires sont destinés aux membres du jury de soutenance.
- Le dépôt des mémoires doit être accompagné d'un résumé et des mots clés sur une feuille à part ([modèle joint](#)).
- Un étudiant n'ayant pas déposé son mémoire en juin ne peut soutenir en septembre sauf sur dérogation (exceptionnellement) pour les motifs suivants :
- Hospitalisation pour une longue durée ou durant la période des soutenances.
- Décès d'un proche parent durant la période des soutenances
- Lettre de motivation de l'encadreur justifiant tout retard dans l'accomplissement du sujet par l'étudiant.
  - Une soutenance exceptionnelle en septembre doit avoir lieu au maximum dans les deux semaines suivant la rentrée universitaire.
  - Un étudiant ne déposant pas son mémoire dans les délais est considéré défaillant.
  - Après la soutenance, le candidat doit déposer 2 exemplaires corrigés selon les remarques des membres du jury (consignées sur le PV de soutenance) s'il y a lieu. Le président du jury valide les corrections apportées.
  - Une version électronique (un seul fichier pdf) est exigée aussi après la soutenance.

## D- La soutenance :

- Elle est dirigée par le président du jury
- La soutenance se déroule selon les étapes suivantes : Exposé de l'étudiant (20 min), débat et questions, délibération.
- La délibération a lieu en l'absence du candidat et de toute autre personne étrangère à la composante du jury.
- Lors des délibérations, l'évaluation du travail du candidat a lieu par consensus ou par vote.
- Les résultats de la délibération sont consignés sur un PV que tous les membres du Jury doivent emmarger.
- Les résultats obtenus (note + mention) sont portés publiquement à la connaissance du candidat.

# 2- CRITERES D'EVALUATION DU MEMOIRE ET DE LA SOUTENANCE

### **1- Critères à prendre en compte pour évaluer la qualité scientifique du mémoire (fond)**

- Le mémoire ne doit pas être court pour condenser le travail et ne doit pas être long pour diluer l'essentiel de l'étude **(40 à 60 pages)**.
- Définition de la problématique, des hypothèses de recherche;
- Qualité et pertinence de la recherche bibliographique et de son exploitation;
- Adéquation entre la problématique posée et les moyens mis en œuvre pour y répondre;
- Méthodologie de travail (originalité, robustesse, esprit critique, pertinence) ;
- Qualité de la discussion, de l'analyse et de l'interprétation des résultats ;
- Réflexions sur les implications des résultats dans un contexte « global » ;
- Pertinence du résumé, de l'introduction et des conclusions;
- Capacité de raisonnement, clarté, esprit de synthèse;
- Fiabilité et qualité des résultats;
- Rigueur scientifique.

#### **Remarque:**

- Dans certains cas, la difficulté du sujet peut être prise en compte si celle-ci a engendré des problèmes techniques, méthodologiques ou conceptuels qui dévalorisent la qualité du travail;
- Tout plagiat, même partiel, sera sanctionné.

### **2- Critères à prendre en compte pour évaluer la qualité rédactionnelle du mémoire (forme)**

- Structure générale du mémoire (parties, chapitres, ....);
- Equilibre entre les différentes parties et composantes du mémoire.
- Syntaxe, grammaire et orthographe;
- Titre, introduction, développement structuré, conclusion, bibliographie et annexes;
- Positionnement du travail par rapport à la littérature (bibliographie)
- Travail construit autour d'une problématique claire et pertinente
- Rigueur rédactionnelle, homogénéité; logique dans l'enchaînement des chapitres;
- Clarté et qualités des figures, schémas et des tableaux;
- Nombre, périodes et exploitation des références bibliographiques;
- Cohérence des méthodes et de la présentation des résultats
- Présentation de la méthodologie et exploitation des données, références, mesures, .....
- Qualité de l'analyse et de l'argumentation

### **3- Appréciation de la présentation orale :**

- La soutenance orale a pour but d'évaluer la capacité de communication et de réflexion du candidat. Les critères à prendre en comptes pour son évaluation incluent, dans des proportions variées:
- Capacité à rendre compte de la démarche exposée dans le mémoire
- Qualité de l'exposé (langage, prononciation, .....) ;
- Qualité du support de l'exposé (diaporamas: illustrations, graphiques);
- Respect du temps alloué.
- Clarté, esprit de synthèse;
- Capacité de l'étudiant à répondre aux questions et à défendre son travail devant le jury;
- Précision dans les réponses aux questions;

#### **IMPORTANT :**

- La note finale prend en compte trois éléments:
- La qualité du mémoire (forme et fond).
- La qualité de l'exposé (forme et fond).
- Réponses aux questions

*Il est souhaitable de bonifier les sujets proposés, suivis et réalisés en collaboration avec le secteur socio-économique.*

#### 4- GRANDES LIGNES DIRECTRICES POUR UN MEMBRE DE JURY (EXAMINATEUR) D'UN MASTER

Il ne s'agit pas d'un guide exhaustif mais d'une synthèse. Elle regroupe les points permettant à un examinateur (membre du jury) de mieux évaluer le travail d'un candidat au diplôme de Master.

<b>Mémoire</b>			
<b>Partie du Mémoire</b>	<b>Critères</b>	<b>Appréciation (Note)</b>	
<b>Introduction:</b>	Dans l'introduction générale, le candidat présentera son thème et les différentes parties du mémoire qu'il a rédigé. Elle permet au lecteur d'appréhender correctement le sujet et susciter ainsi son intérêt pour la suite du mémoire.	<b>Notés sur 7 points</b>	
<b>Rappels bibliographiques</b>	L'étude bibliographique permet de situer le thème par rapport à d'autres travaux. L'étudiant doit citer des références bien choisies et qui ont clairement été lues et comprises. L'esprit de synthèse et de critique ainsi que la rédaction sont importants.		
<b>Objectifs:</b>	Les objectifs sont clairement énoncés. Ils doivent avoir un sens du point de vue scientifique. De même, ils doivent correspondre à un travail faisable par l'étudiant dans la durée requise.		
<b>Matériels et Méthodes</b>	Les méthodes, théories, techniques expérimentales, moyens matériels, descriptions des expériences réalisées, ..... sont écrites dans un style correct et concis. Elles contiennent les informations permettant le cas échéant de reproduire les expériences.		
<b>Résultats et discussion</b>	La partie décrit les résultats obtenus selon un ordre logique, chaque résultat est précédé de quelques lignes permettant de comprendre le but de l'expérience et sa réalisation. En aucun cas il ne doit y avoir de confusion entre la partie résultats et discussion. La partie discussion reprend les différents résultats d'un point de vue de leur signification, entre eux et vis à vis de la bibliographie. L'interprétation doit être fondée et critique, notamment sur le plan des méthodologies utilisées et de leurs limites.		
<b>Conclusions perspectives</b>	La partie conclusion/perspectives met en perspective le travail réalisé, notamment par rapport aux objectifs initiaux. Elle le replace dans le contexte scientifique de la thématique en général. L'étudiant peut suggérer des approches expérimentales.		
<b>Illustrations</b>	La clarté, des figures et schémas, est exigée. Ils ne doivent pas être surchargées et correctement légendées. Chaque légende doit contenir un titre, ainsi que quelques mots permettant de comprendre les contenus de la figure sans avoir recours au texte de l'article.		
<b>Références</b>	Les références doivent être en adéquation avec le contenu du mémoire, et cités opportunément dans le texte. Elles sont numérotées selon l'ordre de leur utilisation, et listées à la fin du mémoire. Il est souhaitable qu'elles proviennent de revues spécialisées et récentes.		
<b>Forme et présentation du</b>	Un soin doit être apporté à la subdivision du mémoire et à la qualité de la rédaction (orthographe, syntaxe, .....).		<b>Notée sur 3 points</b>

<b>mémoire</b>		
<b>Soutenance</b>		
<b>Exposé</b>	L'étudiant doit exposer l'essentiel de son travail dans le temps qui lui a été alloué. Il reprendra les résultats les plus importants auxquels il a abouti. La qualité de la présentation repose sur : le support, la méthodologie adoptée, l'enchaînement, .....	<b>Noté sur 5 points</b>
<b>Réponses aux questions</b>	Le candidat doit démontrer sa capacité à défendre son travail devant le jury. Ses réponses aux questions doivent être claires, précises et concises	<b>Noté sur 5 points</b>
<b>Montage, réalisation pratique, confection d'un logiciel, .....</b>	Cette partie concerne les étudiant ayant traité un thème appliqué. Lorsque le travail de l'étudiant a abouti à une réalisation pratique (dispositif, logiciel, ....), sa valorisation s'impose. De même si le sujet étudié est à caractère industriel ou en collaboration avec une entreprise socio-économique, sa bonification est souhaitée.	
<b>Appréciation générale du candidat (mémoire + soutenance), note générale</b>		

- L'obtention du Master donne lieu à l'une des mentions suivantes :
- Passable : Note moyenne au moins égale à 10 et inférieure à 12
- Assez-bien : Note moyenne au moins égale à 12 et inférieure à 14
- Bien : Note moyenne au moins égale à 14 et inférieure à 16
- Très bien : Note moyenne au moins égale à 16